



L'Écho des Estuaires

Les Carrelets Charentais

Association Départementale pour la Défense de la Pêche Maritime de Loisir et de Tradition



N°61

Novembre 2019

Sommaire

- Le mot du Président
- Événements de l'été ...
- Journées du Patrimoine ...
- Visite d'outre-atlantique ...
- «Vu à la télé» ...
- Compte rendu du CA du 19 octobre 2019 (extraits)
- La recette de tante Alice :
Cocotte de mulet façon pilaki

Les statistiques 2018 du site carrelets-charentais.com

Exemple de janvier 265 visiteurs, 330 visites, 719 pages vues

- janvier :	265-330-719
- février :	260-294-621
- mars :	349-472-1206
- avril :	381-530-1305
- mai :	866-1022-2495
- juin :	462-569-1176
- juillet :	394-481-952
- août :	587-697-1447
- septembre :	357 - 432 - 953
- octobre :	336 - 451- 1184
- novembre :	346 - 497 - 2769
- décembre :	224 - 345 - 1006

- Total : 4841 - 6139 - 15855

Les pages les plus visitées dans les derniers mois : les annonces et les vacances d'emplacements.

Le mot du Président

Chers adhérents et adhérentes,

Parlons pédagogie : c'est la science de l'éducation des enfants. Le terme dérivé « pédagogique » s'applique aux exigences de celle-ci.

Récemment une installation commerciale a utilisé le mot « pédagogique » pour faire passer un message publicitaire louant les bienfaits des soins pratiqués par son concepteur avec les tarifs correspondants.

L'utilisation de ce mot « pédagogique » a engendré un quiproquo préjudiciable à notre association et j'ai été interpellé personnellement par des appels téléphoniques ou des messages électroniques mettant en cause notre moralité voire notre probité.

Je me suis senti obligé de répondre en vos noms pour préciser certains points et éviter le mélange des genres. Notre charte d'utilisation inscrite dans le texte d'attribution de l'AOT est explicite sur ce sujet : nous ne pouvons faire commerce de l'usage de nos installations. Cette disposition s'applique pour toutes celles construites sur le domaine public géré par la DDTM mais ne peut concerner celles établies sur un domaine privé ou concédé.

Le miroir de la presse écrite ou télévisée est déformateur car le rédacteur ou le réalisateur risque d'être plus intéressé par la notion de polémique que par la précision des informations et des règlements. Donc soyons précis : seuls ont droit à la dénomination « pontons pédagogiques » ceux qui ont été initiés par le conseil départemental, les communes ou les associations caritatives et qui, pour exercer, doivent avoir le statut «ERP» (Établissement Recevant du Public) homologué par la signature d'un architecte et validé par la DDTM.

Tout le reste n'est que bavardage, restons calmes, et soyons fidèles à nos moulinets dans le respect des règlements.

Amicalement
Patrick BELLOUARD

Jacques TARDOT nous a quittés : c'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Jacques fin octobre. Toujours présent avant l'heure à nos Assemblées Générales pour aider à la mise en place, sa bonne humeur et son humour parfois grinçant étaient toujours appréciés. Puisse sa famille trouver dans ces quelques mots, toute notre affection pour l'aider à surmonter cette épreuve.

Manifestations festives «Territoires Imaginaires» de l'été 2019

Les soirées organisées par l'association «Territoires Imaginaires» avec le concours des municipalités de Port des Barques et Fouras (et la participation de notre association pour la soirée de Port des Barques) ont confirmé le succès des années précédentes auprès du public local et des touristes auxquels elles s'adressaient. Grâce à une météo particulièrement clémente ce mois d'août, des milliers de visiteurs ont assisté aux soirées «Carrelets en Lumière» de Fouras et se sont présentés à Port des Barques pour la soirée «Nuit des Carrelets» qui ajoutait le repas, au coucher du soleil dans un cadre exceptionnel, aux illuminations musicales qui ont permis de mettre en valeurs «les carrelets» jusque tard dans la nuit. Pour plus de détails sur ces soirées, on se reportera utilement à notre numéro 59 de janvier 2019 et à l'article très complet de Christophe GUIHO, fondateur du concept.



Les «Journées du Patrimoine» : témoignages...

Les journées du patrimoine, par Pierre-Henri BOUHET

- nous avons posé les affiches le samedi en début d'après midi en spécifiant dessus les créneaux horaires adaptés par rapport aux marées : dans les lieux de passage (boulangerie, halles, bars, ...) au musée de Fouras et à l'Office de tourisme (nous avons récupéré des contacts intéressants au passage)

- nous avons eu plus d'une quarantaine de visites sur les deux jours (43 je crois)

- nous avons offert des crevettes à certains de ceux qui venaient le samedi, et de la friture le dimanche. Tout le monde a pu "tester" le carrelet, on a même pêché un congre. C'est pas super bon mais c'est impressionnant...

- nous avons rencontré la personne en charge du montage du carrelet pédagogique à Fouras, il est très sympathique et intéressé par l'association.

- on a eu beaucoup de retours amicaux des visiteurs (messages sms, Facebook, etc. cf. le groupe Facebook "Fouras forever")

Bref une super expérience que l'on renouvellera avec plaisir l'an prochain !



Les journées du patrimoine, par Marie-Line CHAUVET

Propriétaires d'un Carrelet sur la côte ouest de l'île Madame, nous nous sommes décidés tardivement à ouvrir notre "pêcherie" à la visite ce week-end. Le soleil était au rendez-vous, la mer calme et pas de vent....

Samedi, nous avons rencontré environ 110 visiteurs venus d'un peu partout: des Poitevins, des vendéens en week-end au camping, des Bourguignons, ..., de midi à 19 H. (à peine le temps de manger !)

Dimanche, de 11 H 00 à 18H 00, nous avons pu échanger avec des Hollandais, des Anglais. Beaucoup de visiteurs locaux (Rochefort, Echillais, Esnandes ...) qui connaissent les carrelets mais "n'étaient jamais montés pour voir l'intérieur".

Nous avons eu des familles avec enfants et au total environ 100 personnes dimanche.

Les touristes sont toujours heureusement surpris d'être accueillis sur une installation privée. Quel beau week-end de rencontres !



Visite d'étudiants de la «Northern Arizona University» ...

Le 29 mai 2019, un groupe de 24 étudiants de l'Université du nord de l'Arizona a fait étape sur un carrelet, dans le cadre d'un voyage d'étude en France consacré à la gastronomie, ses ressources, ses talents et sa réussite. A partir de 15h30, deux groupes de 12 étudiants américains avec leurs accompagnateurs ont tour à tour :

- Suivi le chemin qui longe la côte entre la plage nord de Fouras et le début de la baie d'Yves et découvert le paysage côtier si typique de notre région, avec les 29 carrelets répartis le long de l'estran ;

- visité le carrelet FO 351 de notre secrétaire dont la conception, la construction et le fonctionnement leur ont été expliqués.

- Ils ont pu s'exercer à descendre et remonter le filet et à utiliser l'épuisette à long manche qui permet d'aller chercher les prises au fond du filet.

- Enfin, suspendus entre ciel et mer par la grâce de la marée, ils ont apprécié le calme, la beauté et la sérénité du lieu, la vue sur Fouras, Chatellaillon, la baie d'Yves et le pont de l'île de Ré qu'une météo favorable rendait bien visible ce jour là.

Cette journée de découverte d'une partie du patrimoine culturel de notre département s'est achevée par un diner autour d'un des plats typique de la région : la «mouclade» (Recette de «Tante Alice» de l'Écho n° 59).



«VU A LA TÉLÉ» ...

En avril dernier France Oberkampf de FR3 Nouvelle Aquitaine a pris contact avec nous. Pour son émission culinaire « Le Goût des Rencontres » elle souhaitait tourner sur le ponton. Emission diffusée le samedi et le dimanche matin.

En toute simplicité elle voulait que l'on fasse une journée de pêche et que le soir je cuisine notre récolte. Programme à risque ! La pêche est si aléatoire...

Après discussion nous avons pris la sage résolution de tourner en Juin et de faire un repas à base de moules qu'on irait acheter chez M et Mme Bideau sur la côte de Marsilly un peu plus loin.

Une journée de tournage pour 25 minutes d'émission ! Heureusement l'équipe était très professionnelle et surtout très sympathique, il y avait même un drone. Au résultat la baie de l'Aiguillon et nos pontons ont été bien mis en valeur. La recette des moules à la persillade est si simple que tout le monde peut la réussir et se régaler et avec les amis qui sont venus nous rejoindre nous avons vécu une expérience nouvelle et fort agréable.



Colette Bellouard

NDLR : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/emissions/gout-rencontres>

1) Bilan des activités de l'été.

- Les manifestations festives et artistiques de Fouras et Port des Barques, organisées comme d'habitude par l'association « Territoires Imaginaires » avec le concours de notre association pour assurer l'accueil des visiteurs dans les carrelets ouverts au public, ont été couronnées de succès. Une météo favorable leur a permis d'attirer un public nombreux (plusieurs milliers de personnes) souvent venu d'autres régions. Les membres du Conseil d'Administration de l'ADAPAEF17 venus de Chaniers ont partagé notre diner et assisté à la soirée de Port des Barques.
- Malgré les réticences de certains propriétaires de carrelets à se mobiliser pour les « Journées du Patrimoine », sans doute à cause des marées défavorables ces jours là, un public nombreux s'est présenté pour visiter et découvrir « les carrelets ». Il faut signaler qu'au-delà de ces journées, nombre de carrelets, lorsqu'ils sont occupés, accueillent de bonne grâce les visiteurs pratiquement tout au long de l'année.
- Les « Fêtes des Voisins de Carrelets » du début d'été 2019 : à ce jour, aucun compte rendu communiqué pour publication dans l'Écho des Estuaires ou sur le site ...

2) Compte rendu des différentes actions et réunions :

- L'émission « le Goût des Rencontres », animée par France Oberkampf, était programmée le samedi 19 octobre à 11h30 (<https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/emissions/gout-rencontres>).
- Une réunion consacrée à l'extension de la réserve naturelle nationale du Marais d'Yves et présidée par le Préfet a permis à notre Président d'exprimer des réserves, partagées par de nombreux propriétaires concernés par cette extension, sur les problèmes d'accès aux installations qui risquent de se poser si la sanctification de la réserve est excessive. Il a rappelé que dans la Baie de l'Aiguillon, où les carrelets sont dans l'espace de la réserve, les accès aux carrelets se font sans problème grâce à des dispositions dérogoires souples.
- Sur le même thème, la prochaine réunion du Comité de Pilotage N°2 de Natura 2000 est prévue à Royan le 5 novembre prochain. Notre association y sera représentée par Gilles DAVID et Jean-Charles KOENIG.

3) Calendrier des marées :

- Nos divers correspondants font état d'un haut degré de satisfaction concernant la présentation du calendrier, la clarté des explications et l'intérêt, au-delà des horaires de marées, pour les contenus du document.
- Disponibilité des calendriers fin décembre pour distribution à partir de janvier 2020.

4) Assemblée Générale 2020 :

La date retenue à ce jour serait le **samedi 28 mars 2020**. L'Assemblée Générale aurait lieu sur la commune de **Yves (17340)**. Plus d'information dans le prochain Écho des Estuaires.

La recette de Tante Alice

Cocotte de mullet façon pilaki (pour 4 personnes)

2 petits mulets (800 g env.), 2 carottes, 4 pommes de terre, 1 grande branche de céleri, 1 gros oignon jaune, 4 gousses d'ail, 1 boîte de tomates pelées (ou 4 tomates fraîches), 1 bouquet de thym, le jus d'un citron, 2 branches de persil, 5 cl d'huile d'olive.

- 1) couper les mulets en tronçons de 4 à 5 cm sans ôter la peau. Rincez et séchez les.
- 2) éplucher, laver et couper en cubes les carottes et les pommes de terre. Éplucher le céleri et l'oignon et émincer-les finement. Coupez grossièrement les tomates pelées, conserver leur jus.
- 3) dans une cocotte, faire chauffer l'huile sur feu moyen et faire revenir sans coloration les carottes, les pommes de terre, le céleri, l'oignon et les gousses d'ail avec leur peau 5 à 7 min. Verser 1 l d'eau environ dans la cocotte, ajouter le thym, saler et poivrer. Porter à ébullition, laisser cuire 15 min. sur feu moyen.
- 4) ajouter les tomates, leur jus et les morceaux de mullet dans la cocotte. Le poisson doit être recouvert. Couvrez et laisser cuire 15 min.
- 5) Laver, effeuiller et hacher le persil. En fin de cuisson, ajouter le persil et le jus de citron. Mélanger et servir aussitôt.

Bon appétit, tante Alice

Le «pilaki» est une recette turque dont la base est constituée d'huile d'olive, de tomates et d'oignons.